

**COMMUNE
DE
WINGERSHEIM**

Département du Bas-Rhin
Arrondissement Chef-Lieu

Date de convocation : 7 septembre 2012

**Extrait des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 septembre 2012

Sous la Présidence de Bernard FREUND, Maire
Elus : 15 - En fonction : 15 - Présents : 13

Présents : SPITZER François - DECKER Régine - BURGER Sylvie - ECKART Jean-Luc - FUCHS Albert - FUCHS Didier - LOTH Joseph - MEYER Isabelle - OSTER-SCHALL Albert - PFISTER Hubert - REMOND Xavier - UGE Brigitte

Absents excusés : GANTZER Pierre - LAPP Sébastien

DCM 37-2012

3 – Domaine et patrimoine

3.3 – Locations

Versement d'une indemnité exceptionnelle pour éviction agricole.

Le Conseil Municipal,

VU les modalités d'acquisition en 1997 de la parcelle cadastrée section 33 n° 22 avec une superficie de 126,43 ares et le bail de carrière dont bénéficie M. GINSS Fabien de MITTELSCHAEFFOLSHEIM ;

VU le classement du terrain au Plan d'Occupation des Sols en vigueur en 1997 ;

VU la révision approuvée le 17 novembre 2011 de ce document en Plan Local d'Urbanisme modifiant partiellement la destination de ce terrain ;

VU la délibération en date du 10 juillet 2012 sollicitant le concours des services de l'Etat pour mettre fin au bail de carrière ;

VU la décision du Préfet en date du 7 août 2012 portant autorisation de résiliation de baux ruraux ;

VU le barème des indemnités fixé par la Chambre d'Agriculture en pareille situation ;

Considérant l'accord amiable conclu le 20 juillet 2012 entre la Commune de WINGERSHEIM et l'exploitant GINSS Fabien demeurant à MITTELSCHAEFFOLSHEIM :

- **PREND ACTE** de la décision de M. GINSS de renoncer au bail ainsi qu'à toute proposition d'échange en quittant la parcelle au 11 novembre 2012
- **APPROUVE** l'accord amiable intervenu entre la Commune et M. GINSS
- **AUTORISE** le versement d'une indemnité forfaitaire de **50.000 €** correspondant à l'annulation de son bail de carrière
- **DEMANDE** au Maire de conclure cette résiliation par acte notarié et de supprimer l'inscription hypothécaire au Livre Foncier.

(adoptée à l'unanimité)

1 – Commande publique

1.1 – Marché public

Travaux d'éclairage public.

Le Maire rappelle que la Commune a engagé un dossier auprès de l'ADÈME pour des projets d'investissements d'éclairage public permettant d'atteindre des réductions de consommation de 2/3. Dans le cadre de l'instruction de ce dossier et pour s'assurer de l'engagement des fonds réservés, cette Agence souhaite avoir confirmation de notre intérêt à poursuivre ce projet.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et considérant la politique de développement durable soutenue par les pouvoirs publics :

- **DÉCIDE** la modernisation de l'éclairage public des rues suivantes : Lilas, Roses, Acacias, Chasseurs, Cerises, Prunelles, Pommes et Houblon pour un montant de **72.642 € HT** afin de réduire les consommations énergétiques
- **CONFIE** les travaux à l'entreprise REMOND à WINGERSHEIM suivant devis du 20 mars 2012
- **DÉCIDE D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget supplémentaire 2012 ou, à défaut de notification d'aide, sur l'exercice 2013.

(adoptée à l'unanimité)

Pour extrait conforme
Le Maire : FREUND Bernard

